



Mairie d'Asnans-Beauvoisin

Extrait du Conseil Municipal du 03 Juin 2022

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie d'Asnans-Beauvoisin à **20h00** sous la présidence de Mr **Éric FLUCHON**, Maire.

Membres présents : Mr FLUCHON Éric, Mme FLAIVE Nathalie, Mr Jacques GROS, Mr CHEVRIAU Jean-Louis, Mr GUYOTY Serge, Mr GRAS Alain, Mme PILARD Christelle, Mr MOTTARD Philippe, Mr SCORTEGAGNA Cyrille, Mme PICARD Sylviane, Mr BARRAUX Nicolas, Mr PEREIRA Christophe, Mr Cédric PRAVAZ, Mme HENGUELY Sylvanie, Mme Céline DELAITRE

Mme Christelle PILARD est nommée secrétaire de séance.

Le compte rendu du Conseil Municipal en date du 1^{er} Avril 2022 est approuvé à l'unanimité de ses membres présents.

1. Salle de réception de la salle de la mairie annexe de Beauvoisin :

Le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité de demander une subvention auprès de la Préfecture pour la salle de réception de la mairie annexe de Beauvoisin

2. Location communale :

Le Conseil Municipal PREND connaissance de l'arrivée au Pôle Pasteur au 16 mai 2022 de Mme Morgane CAILLOT, caution de 250.92 € TTC et loyer mensuel de 250.92 € TTC sans les charges, DECIDE de valider l'entrée de la locataire

3. Bureaux de vote : Elections législatives

1er Tour le Dimanche 12 Juin 2022 :

Président du bureau Asnans : **Éric FLUCHON** ;

Suppléant : **Jean-Louis CHEVRIAU**,

Secrétaire : **Nathalie FLAIVE**

8H00 à 10H30 : **Sylvanie HENGUELY Christophe PERREIRA Nicolas BARRAUX**

10H30 à 13H00 : **Philippe MOTTARD Cédric PRAVAZ Alain GRAS**

13H00 à 15H30 : **Cyrille SCORTEGAGNIA Serge GUYOTY Jacques GROS**

15H30 à 18H00 : **Jean-Louis CHEVRIAU Nathalie FLAIVE Sylviane PICARD**

2e Tour le Dimanche 19 Juin 2022 :

Président du bureau Asnans : **Éric FLUCHON** ;

Suppléant : **Jacques GROS**,

Secrétaire : **Jean-Louis CHEVRIAU**

8H00 à 10H30 : Jean-Louis CHEVRIAU Christelle PILARD Céline DELAITRE

10H30 à 13H00 : Nicolas BARRAUX Philippe MOTTARD Christophe PERREIRA

13H00 à 15H30 : Alain GRAS Nathalie FLAIVE Eric FLUCHON

15H30 à 18H00 : Jacques GROS Sylvanie HENGUELY Serge GUYOTY

4. Agent saisonnier

Le Conseil Municipal PREND connaissance de la nécessité de procéder au recrutement d'un(e) saisonnier(e) pour un surcroît de travail. DECIDE de ne pas valider le recrutement

5. Recensement de la population

Le Conseil Municipal :

- PREND connaissance du prochain recensement de la population communale, ce recensement se déroulera du 19 Janvier au 18 Février 2023.
- Un coordonnateur communal doit être désigné afin d'assurer le bon déroulement de l'enquête de recensement de la population, l'encadrement et le suivi des agents recenseurs, la communication dans la commune et transmettre tous les indicateurs d'avancement de la collecte auprès du superviseur de l'INSEE,
- Pour couvrir les frais de ce recensement (rémunération des agents recenseurs et du coordinateur), la commune percevra une dotation dont le montant sera ultérieurement indiqué par l'INSEE.
- DECIDE de créer deux emplois d'agent recenseur, pour effectuer cette collecte au sein de la Commune, l'un pour Asnans, et l'autre pour Beauvoisin,
- DECIDE de créer un poste de coordonnateur communal,
- CHARGE Mr Le Maire de procéder aux recrutements par arrêtés,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document s'y rattachant.

6. Questions diverses

- Courrier d'un administré pour plainte de voisinage
- Un lampadaire tiré à coup de fusil sur Beauvoisin
- TP BORNIER devis cailloux chemin Joly + rue de la Cafetière
- Remettre en place le panneau de signalisation STOP rue de la Cafetière
- Eclairage des nefs de l'église fait ; des spots seront changés car peu de lumière sur l'allée centrale ; les cloches ne sont plus synchronisées ; l'entreprise a été contactée ce jour
- Rayonnages pour l'atelier à prévoir ; des devis seront demandés ;
- Des boîtes à livres sont en étude
- L'ancien site internet QUOMODO cesse son activité à la fin du mois
- Le nouveau site internet de la commune est en cours de réalisation

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40

Asnans-Beauvoisin, le 03 Juin 2022